

Compte-rendu de la réunion de vos représentantes SNJ de proximité « info/sports » du Siège du mois de janvier 2023

Représentants de proximité présents pour les organisations syndicales : Georges Pinol (secrétaire de l'instance. CGT), Anne Guillé-Épée (SNJ), Valérie Verduron (CFDT), Henri Cardon (UNSA).

Questions récurrentes

1- Quel est le nombre de missions réalisées par les rédactions siège MFTV (F2 + F3 + Sports + Franceinfo :) entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour, dont le transport et l'hébergement n'ont pas été pris en charge par France 3 et France 2 ?

Réponse direction : aucune.

2- Quelles sont les missions France 2 + France 3 entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour pour lesquelles un JRI a réalisé un montage ?

Réponse direction : aucune.

3- Quels sont les postes journalistes à pourvoir au prochain COCA ? Quels sont les candidats sur les postes à pourvoir ? Quelles sont les décisions du dernier COCA ?

Réponse direction : le relevé des Coca à venir sera fourni par la direction.

RH

4- Les travaux du parking vélo au -1 s'éternisent depuis 8 mois... Quand seront-ils livrés et ouverts aux usagers ?

Réponse direction : pas de date exacte, mais normalement fin janvier 2023. Les supports range-vélos ont été reçus, les barrières de protection entre la zone vélo et véhicules ont été fixées. Les modalités de demandes d'accès sont en cours d'étude. Une communication sera faite aux salariés. Le parking vélo à Valin sera toujours disponible.

4bis- L'accueil au nouveau comptoir téléphonie-informatique semble en sous-effectifs et avec des collaborateurs en formation. Ce service est pourtant vital, en particulier pour les journalistes, JRI et monteurs susceptibles de déplacements. Est-il prévu un renfort ?

Réponse direction : des techniciens sont actuellement formés pour absorber la charge de travail, générée notamment par l'enrôlement des téléphones.

5- De plus en plus de tournages sur Paris se font en taxis. Le service sécurité à l'entrée des garages n'a pas les bonnes consignes et les empêche souvent d'accéder au parking des sous-sols alors que le coffre est plein de matériel professionnel... Peut-on fluidifier et simplifier l'accès aux parkings -1 et -2 pour les taxis (entrée, et bien sûr, sortie) ? Et ainsi éviter des Troubles Musculo-squelettiques avec le transport de l'équipement dans les escaliers ?

Réponse direction : pour l'accès des taxis, cela doit se faire par la cour des décors avec un appel téléphonique préalable à la vigie Delbarre.

Les élus font remarquer que l'accès est compliqué. Une note de procédure sera envoyée.

6- A quand l'égalité de traitement enfin pour les opérateurs Son/VM avec la même ancienneté et un parcours semblable entre les ex-F2 et les ex-F3 ?

Réponse direction : Les salariés doivent s'adresser à leur manager et RH de proximité. En sachant que même à ancienneté égale, d'autres paramètres entrent en ligne de compte et font varier les salaires, notamment l'implication dans le travail (et les fameuses « compétences douces », intelligence relationnelle etc.).

7- La prime de prise de service matinal de 5h (23€) est très sous-évaluée, par rapport à l'implication des opérateurs concernés à cette heure très "nocturne"... Les rythmes de vie personnelle en sont très chamboulés. Peut-on envisager une ré-évaluation des PFM de 5h ?

Réponse direction : ce montant est issu des négociations avec les organisations syndicales. Et il est inscrit à l'article 2.4.3 du titre 2 de l'accord collectif du 28 mai 2013. Une modification n'est pas possible sauf à modifier l'accord par un avenant.

8- Plusieurs monteurs en CDD reçoivent leurs paies avec parfois 2 mois de retard. Pourquoi ces délais ?

Réponse direction : le processus de paiement est basé sur le retour des relevés individuels d'activité, qui doit être signé par le manager et collaborateur. A réception de ce relevé, validation dans Papyrus 5 pour passage en paye. Le souci est que le retour des relevés est parfois très long, ce qui bloque le paiement.

Les élus font remarquer que le système de validation n'est pas assez rapide.

9- Est-il normal qu'un chef de service envoie aux journalistes (de son service, soit une quarantaine de personnes) un mail le 28 décembre 2022 leur indiquant que le dépôt de jours sur le CET pourrait être limité à 5 jours en 2023, comme en 2022, alors même qu'aucune négociation avec les organisations syndicales n'a débuté, et qu'elle n'a même pas encore été évoquée ? Incitant ces journalistes à prendre le plus de congés possibles tout au long de l'année. Un mail inadmissible pour le SNJ.

Réponse direction : Il est de la responsabilité des chefs de service d'organiser la prise de congé des collaborateurs tout au long de l'année afin d'organiser l'activité.

Pour le CET, cela va être évoqué dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire. Mais il est fort probable que le bridage soit fixé à 5 jours comme l'an passé, précise la direction.

Le SNJ souligne que la négociation avec les organisations syndicales sur le sujet du CET n'a pas eu lieu et que la remarque du manager est malvenue. La direction précise que le manager en question va être rappelé à son devoir de réserve sur ce sujet.

10- Le SNJ a constaté que des crédits d'heure avaient disparu de l'application « Mon kiosque » pour certains collaborateurs. Par exemple la ligne « crédit Délégation Syndicale » pour les délégués syndicaux ? Était-ce un bug passager ou une erreur qui reste d'actualité ?

Réponse direction : *La direction a en effet constatée des anomalies, elle fait un important travail de mise à jour dans MonKiosque, des mandats électifs et crédits d'heures associés. Si des anomalies persistent, les élus et mandatés peuvent contacter le dialogue social.*

11- La nouvelle agence de voyage pour les missions : comment ça marche, qu'est ce qui change ?

Réponse direction : *la mise en place de la nouvelle agence depuis le 3 janvier n'apporte pas de modifications pour les collaborateurs. Traitement des demandes entre services, coordination agence et service missions, si ce n'est l'ajout de prestations jusque-là non prises en charge par l'agence précédente, à savoir la réservation de voitures de location, et la possibilité de réserver également l'hébergement.*

12- Le point sur l'embauche des CDD, rédaction nationale/France info tv/numérique/sports/DRM : noms, fonctions, anciennetés dans l'entreprise.

Réponse direction : *vous pouvez le voir dans le relevé de décisions des COCA. Les élus font remarquer qu'on souhaiterait avoir une synthèse.*

10 CDD rédacteurs et 2 CDD JRI sont en processus d'embauche. Une première vague de 5 sera annoncée au COCA de janvier, une seconde vague de 7 embauches au COCA de février.

13- Le service JRI s'est récemment renforcé de quatre CDI, c'est bien, les RP s'en félicitent. Mais question sur la méthode : pourquoi aucun de ces postes n'a été présenté aux précédents COCA ? Quid du prochain poste à pourvoir dans ce service ?

Réponse direction : *c'est comme pour les rédacteurs, il peut y avoir des recrutements directs, notamment pour les CDD historiques.*

Direction de l'information

14- Les RP souhaitent revenir sur les dernières nominations à la direction de l'information. Qui fait quoi dans ce groupe de nouveaux directeurs/trices adjoint.e.s ?

Réponse direction : *Michel Dumoret est nommé à la lutte contre la désinformation, l'offre jeunesse, relations avec les écoles. Muriel Pleynet le remplace à la direction de la rédaction. Sébastien Vibert prend la transversalité et Virginie Fichet prend en plus le climat. Elsa Margout prend la suite de Germain Dagognet à la direction des magazines. Le directeur de l'information voit le 20h une fois par semaine. Et les autres éditions aussi. L'objectif est un plus grand collectif avec un bon équilibre entre les services et les éditions. Les prévisions : c'est Caroline Thébaud qui s'en occupe sous la supervision de Sébastien Vibert, ça ne change pas.*

15- Le point sur le service météo : renfort CDD, embauche, nomination d'un.e chef.fe de service et d'un.e chef.fe de projet ?

Qui est Laurent Delpech, quel rôle va-t-il jouer dans le projet météo, et plus largement au sein de la direction de l'information ?

Réponse direction :

Laurent Delpech est chef de projet, sur 2 sujets : sur la rénovation du plateau JT 13h et 20h et sur la rénovation du service météo. Le plateau JT va être refait (fait en 2017, amorti) pour septembre 2023. Il n'est plus adapté aux besoins, trop grand, les outils éditoriaux ne sont plus adaptés. Plateau qui doit être plus fonctionnel éditorialement.

La météo est une priorité, grande réorganisation en cours. Elle doit être plus impliquée sur la question du climat. Aboutissement normalement début mars, tous ceux qui sont actuellement présents sont impliqués dans le projet. Et la direction veut accroître les effectifs.

Question des élus : Y aura-t-il aura moins de travail avec la suppression des JT nationaux de la 3 ?

Directeur de l'information, présent en instance : on gardera l'activité. Ce ne sera pas que de la météo, on fera un journal du climat. Et on pourra très bien fournir les 24 régions avec la mise en place de Tempo. Il pourra y avoir dans ce journal du climat des sujets, des sonores, c'est l'objectif.

Pour l'instant on a une association qui nous conseille, sans rémunération. L'association Expertise climat. On aura besoin d'un prestataire pour la data environnemental, type Météo France. Pour avoir des infos très fiables. Il va y avoir un appel d'offres (actuellement FTV a recours à Weather Solutions).

16- La direction de l'information est-elle en train de tomber dans l'excès environnementaliste dans nos éditions d'information ?

Récemment dans un 20H, un reportage sur le marché des valises cabines dans les compagnies aériennes s'est terminé par une recommandation sur les risques écologiques liés aux déplacements aériens ! Un commentaire, style cheveu sur la soupe, à la fin d'un sujet anglé et parfaitement traité. Sommes-nous entrés dans un green-washing journalistique ?

Réponse direction : elle reconnaît tâtonner sur ce sujet. Le directeur de l'info a demandé à toutes les éditions de prendre en compte l'aspect environnemental et climatique. Il n'est pas question de criminaliser des comportements. Elle est favorable à ce que le dérèglement climatique soit traité de manière conséquente dans les journaux après des années de déni, mais ne souhaite pas tomber dans l'excès inverse. Il ne faut pas être moralisateur. Elle va veiller aussi à ce que ces sujets soient le moins anxiogènes possible.

17- Que va changer la nomination d'un rédacteur en chef des prévisions pour Télématin dans l'organisation des JT de la tranche ?

Réponse direction : rien ne change. C'est simplement pour améliorer l'éditorial des JT de Télématin.

18- A l'occasion du coup de projecteur offert par FTV à l'Arabie Saoudite avec la couverture du « Paris-Dakar », pourquoi le sujet sur les droits de l'homme et de la femme dans ce pays n'a-t-il pas été couvert ni par les éditions nationales ni par Franceinfo TV ni Franceinfo.fr ?

Réponse direction : *la direction de l'info assure qu'elle n'a donné aucune instruction de censure aux éditions pour traiter le sujet. Ni la présidence.*

Remarque des élus : *mais alors c'est encore plus grave, il y a de l'auto-censure !*

19- Le point sur les correspondants à l'étranger ; en particulier : qui couvre Jérusalem ?

Réponse direction : *c'est Agnès Vahramian qui couvre Jérusalem. Mais la direction précédente a choisi de l'envoyer en Ukraine. La direction de l'info dit vouloir travailler sur la cohérence de travail des bureaux.*

DRM

20- Médiathèque.

-Planification : lors de la dernière instance, il a été répondu à une de nos questions que « *chacun peut se reporter à la boucle théorique le concernant, qui reste la référence* ».

Les documentalistes demandent à avoir justement cette planification théorique en vigueur (ce qui n'est pas le cas) et d'avoir une mise à jour de cette dernière chaque fois qu'elle est modifiée ! Actuellement dans la planification théorique mise à leur disposition, y figurent deux documentalistes parties en 2020, un documentaliste décédé, deux documentalistes parties en septembre 2022 et pas de ligne au nom du documentaliste intégré au premier semestre 2022 !

Réponse direction : *ces salariés apparaissent dans les archives. Une actualisation est en cours dans la boucle de planification.*

Les élus font remarquer qu'il y avait confusion. La direction se demande si les archives vont être gardées.

- En janvier 2023, le départ du service de 2 autres documentalistes est effectif, sachant que le prochain COCA aura lieu le 19 janvier, leur remplacement se fera au mieux en mars. Pourquoi ce manque d'anticipation ? Lors de l'instance de décembre, il a été répondu : « *La mise en consultation des postes se fait au regard du besoin du service et dans le respect du cadrage budgétaire.* » Comment comprendre cette réponse pour un service où toutes les activités sont postées ? Une refonte des activités est-elle envisagée si les postes ne sont pas remplacés ? Dans ce cas, l'organisation du service ne devrait-elle pas repasser devant les instances ?

Réponse direction de la DRM : *il n'y a pas de réorganisation, ni manque d'anticipation. Une collaboratrice partie avec la RCC au 31/12, on ne pouvait pas anticiper le recrutement. Une publication va être faite. Sur l'autre poste, une personne va venir d'un autre service au 1^{er} février.*

-Pourquoi le passage du groupe 5S au groupe 6S est-il interdit aux documentalistes alors que ce n'est pas le cas dans d'autres services de la rédaction ?
Quelles sont les règles de passage des groupes 4 à 5S ?

Réponse direction : rien au niveau des textes n'interdit le passage de 4S à 5S, c'est prévu dans l'accord collectif... Et pour le passage de 5S à 6S, il faut se référer là aussi à l'accord collectif. Rien n'interdit ces passages avec des conditions précises.

-Pourquoi, depuis le mois de septembre 2021, la mention du Niveau n'apparaît plus sur les fiches de paie ? Désormais n'apparaissent plus que les mentions : « CLASSIFICATION/FONCTION/EMPLOI ».

Réponse direction : cela résulte de l'avenant 17 de l'accord collectif en date du 16 juin 2021 conclu pour une durée indéterminée.

Sports

21- Les RP souhaitent que la direction fasse le point sur la rentrée, concernant la tranche 20h/21h. Le nouveau rendez-vous « le journal olympique », présenté par Carole Gaessler, démarre quand ? Qui est amené à y collaborer : équipes internes, externes ? Quel sera son impact sur Tout Le Sport ?

Réponse direction : c'est une question purement éditoriale. Pas de réponse. (Selon nos informations, le journal olympique pourrait démarrer en juin). TLS va continuer.

22- Dans l'émission Stade 2 du 11 décembre 2022, une photo d'un confrère du journal le Dauphiné Libéré a été diffusée sans son autorisation. Une photo montrant Olivier Giroud et Walid Regragui ensemble à l'entraînement à Grenoble en 2008. Cette photo a fait le tour du monde avant la demi-finale du mondial de foot France-Maroc. Certains médias ont cité le confrère, Jean-Benoît Vigny ou son journal.

Le journal l'Equipe et le Daily Mirror ont même acheté cette photo, selon ce journaliste que le SNJ a contacté.

Jean-Benoît Vigny a interpellé Stade 2 sur Twitter pour faire part de son mécontentement face à de telles pratiques. Mais Stade 2 ne l'a jamais contacté.

Réponse direction : La direction des sports va racheter les droits d'exploitation de l'image en question.

C'était une erreur de la part de l'équipe rédactionnelle de la mettre à l'antenne sans se soucier de son auteur, sans le citer en crédit.

Le compte Twitter Stade 2 n'est plus actif depuis plusieurs années. Nouveau compte : @francestvSPORT. Nous n'avons pris connaissance de ce manquement que très tardivement et nous nous excusons.

Aide psychologique

Les élus ont été informés que l'on peut avoir recours au service d'un psychologue par téléphone* ou RV. Par le biais de la Direction de la santé et qualité de vie au travail. Avec un psychologue employé par la société ACCA, un prestataire extérieur.

*Pour les salariés : 0800 730 870 (24/24, 7/7)

Pour les RH et managers : 0800 730 875

Prochaine réunion de l'instance de proximité Info/Sports : le 2 février 2023.